



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
 - TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
 - LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
 - L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
 - SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
 - DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

CONDUIRE LE PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ RGPD CHEZ UN CLIENT

Direction scientifique

Yael Cohen-Hadria
Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer

Notions et questions abordées

En raison de la place qu'occupe le numérique dans la vie quotidienne, l'Union européenne a souhaité adapter la réglementation concernant la protection des données personnelles et sécuriser leur utilisation. Le règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR, pour *General data protection regulation*), applicable depuis le 25 mai 2018, vise donc à unifier et à renforcer la protection des données pour l'ensemble des résidents de l'Union européenne.

Toutes les entreprises et les organisations qui collectent ou utilisent des données personnelles sont concernées par la mise en conformité au RGPD. S'agissant des avocats, qu'il s'agisse des données des clients, de leurs contacts, partenaires ou des membres du cabinet, ils sont amenés à collecter, manipuler, traiter des données à caractère personnel.

Pour conduire efficacement le projet de mise en conformité RGPD chez un client, l'avocat se doit de maîtriser l'impact du RGPD, le diagnostic initial, la nomination du DPO, la violation des données personnelles, l'implémentation du droit des personnes sur leurs données, la gestion des sous-traitants et le *privacy by design*.

La formation « **Conduire le projet de mise en conformité RGPD chez un client** » de Lexlearning donne aux avocats et aux DPO les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques en matière de protection de données à caractère personnel.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Yael Cohen-Hadria**, Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle du délégué à la protection des données avocat (RIN, art. 6.3.3 et 6.4)
- Comprendre le diagnostic initial
- Maîtriser les modalités de nomination du DPO
- Concevoir le registre et l'identification des traitements
- Assimiler la notification et la communication en cas de violation de données personnelles
- Implémenter le droit des personnes sur leurs données
- Savoir gérer des sous-traitants
- Comprendre le *Privacy by design*
- Planifier un projet en prenant en compte la protection dès la conception
- Déployer une solution pilote prenant en compte la protection dès la conception
- Mettre en œuvre une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD)
- Sécuriser les traitements et sensibiliser les acteurs

Programme

- Thème n° 1 : l'impact du RGPD
- Thème n° 2 : le diagnostic initial
- Thème n° 3 : la nomination du DPO
- Thème n° 4 : la violation de données personnelles
- Thème n° 5 : l'implémentation du droit des personnes sur leurs données
- Thème n° 6 : la gestion des sous-traitants
- Thème n° 7 : le *privacy by design*

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, la conduite de projet de mise en conformité RGPD chez un client : vidéo introductive, cours textuels, articles à télécharger, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

- Avocats
- Data Protection Officers (DPO)
- Juristes conformité
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information
- Responsables de traitement
- Sous-traitants
- Toute personne intéressée par la mise en conformité RGPD

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.